



Pont-Audemer, le 13 janvier 2012

POLITIQUES TERRITORIALES 276

Département et Région signent une nouvelle version du Contrat avec le Pays Risle-estuaire

JEAN LOUIS DESTANS, PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE L'EURE, ET ALAIN LE VERN, PRÉSIDENT DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE, ONT SIGNÉ LE CONTRAT DE TERRITOIRE 2011-2013 AVEC LE PAYS DE RISLE-ESTUAIRE. UN PROGRAMME AMBITIEUX QUI FAVORISE L'INVESTISSEMENT, SOUTIENT L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET ASSURE UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE.

Dans le cadre du contrat 276, Département et Région, se sont engagés à poursuivre la démarche de contractualisation initiée depuis 2003 avec les territoires (pays et les agglomérations). Ainsi, entre 2007 et 2013, la Région Haute-Normandie et le Département de l'Eure se sont mobilisés pour soutenir et accompagner les projets des collectivités au travers du renouvellement des contrats d'agglomérations et de pays.

Un engagement qui permet à la fois de mobiliser des fonds spécifiques d'aménagement et d'accompagner les collectivités sur certains projets particulièrement structurants pour leur territoire.

Concrètement, sur la période 2007-2010, 8 contrats de territoire (3 Agglomérations et 5 Pays) ont été signés dans l'Eure, représentant 365 actions et concernant une population totale de 490 000 habitants.

« Ces programmes d'actions, souligne le Président Le Vern, sont le fruit d'une concertation menée étroitement avec les territoires, en cohérence avec les priorités départementales et de la Région. Cette politique qui favorise l'investissement en période de crise a démontré son efficacité. Dans le contexte économique actuel, nous accompagnons les collectivités locales en apportant notre soutien dans un domaine où l'Etat s'est largement désengagé ».

« A l'échelle du Département, poursuit le Président Destans, les projets reposant sur les principes de cohésion et de solidarité, mais aussi favorisant l'emploi et le développement économique ou bien encore le cadre de vie ont été encouragés. Ce sont 14,3M€ - pour un total de 126,4M€ de projets et travaux - que le Département apportera dans les trois ans à venir sur les 4 premiers territoires pour financer les projets programmés dans ces contrats, au côté des collectivités concernées et de la Région Haute-Normandie et, pour certains projets, d'autres financeurs comme l'Etat ou l'Europe. »

Cet engagement traduit la volonté forte de la part de la Région et du Département de permettre aux collectivités de continuer à investir dans des projets structurants visant à améliorer la qualité de vie, les services à la population et le développement économique dans un objectif de cohésion et de solidarité territoriale.

Notons que la participation du Département sur la période 2007-2013 sera probablement plus de 2 fois supérieure à celle de 2000-2006. Cet engagement est notable si l'on considère les contraintes budgétaires auxquels sont confrontées les collectivités et qui en ont conduit plusieurs à restreindre leurs aides aux collectivités.

29 actions accompagnées pour le Pays Risle-Estuaire

Le Pays Risle Estuaire porte un contrat de territoire composé de 29 fiches actions présentant un coût global de près de 27.6M€ répartis entre les partenaires de la manière suivante :

- le Pays Risle Estuaire, les Communautés de communes, les Communes qui les composent et les autres maîtres d'ouvrage pour un montant prévisionnel de 10,6 M€,
 - la Région Haute-Normandie pour un montant prévisionnel de 3.9 M€, dont 2.3 M€ de FRADT,
 - le Département de l'Eure pour un montant prévisionnel de près de 3.2 M€, dont 113 000 € de FAT,
- D'autres financements sont attendus (Etat, Europe, etc) ; ils sont estimés à 5 535 018 €.

Ainsi, l'effet levier du soutien du 276 est de 3.92 (1 € de subvention du 276 générera 3.92 € d'investissement local).

Les principaux enjeux pour le territoire seront :

- Assurer un développement équilibré du territoire,
- la maîtrise de l'énergie,
- remédier au problème de démographie médicale,
- le développement et l'accès à la culture.

Pour cela, le Département et la Région soutiendront des projets comme par exemple :

- la construction d'une médiathèque à Pont-Audemer ;
- l'aménagement d'une zone d'activités et d'un atelier relais à Bourneville ;
- l'amélioration des équipements sportifs (réhabilitation du stade de Montfort-sur-Risle et équipement intercommunal ;
- l'aménagement d'un pôle de services de proximité à Bourneville ;
- la création d'un pôle enfance jeunesse sur le territoire de la Communauté de communes de Beuzeville ;
- des aménagements urbains et paysagers : la seconde tranche des étangs de Pont-Audemer, le centre-bourg de St Maclou.

Contacts presse

Région Haute-Normandie

Sébastien Vau-Rihal
02.35.52.57.57 / 06.13.13.62.65
Sebastien.vau-rihal@hautenormandie.fr

Département de l'Eure

Philippe Lebault
02 32 31 93 11 / 06 70 48 42 52
philippe.lebault@cg27.fr